**Ressources pour les enseignants et les formateurs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Activités pour la classe CE, EO, EE, terminologie, Crédit : Michel Soignet****phraséologie, discours** |  |
| **LE CONTRAT DE TRAVAIL** |
|  |  |

# Pervenche S.A.

***CONTRAT DE TRAVAIL***

# ENTRE

**La société Pervenche S.A.** au capital de 1 235 432 euros, inscrite au RCS de Nantes sous le numéro 532 621, dont le siège social est situé à Saint-Nazaire, prise en la personne de son représentant légal, Mme Corinne Lassalle, domiciliée 22 boulevard de la Mer à La Baule.

D’une part

# ET

**Monsieur Dimitri Domenech**, né le 22 juin 1982 à Objat, demeurant 12, place Lechat à Nantes.

D’autre part

…………………………………………………………………………………………………..

**IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :**

# Article 1 : …………………………………………….

Monsieur Dimitri Domenech est engagé en qualité d’assistant de projet.

# Article 2 : …………………………………………….

En sa qualité d’assistant de projet, les attributions de Monsieur Dimitri Domenech seront celles définies dans le document Définition d’emploi : assistant de projet du 12/11/2004 annexé aux présentes.

Les activités de la S.A. Pervenche étant soumises aux nécessaires impératifs d’adaptation aux évolutions de l’environnement interne et externe, les parties conviennent expressément que les fonctions décrites ci-dessus ont par nature un caractère évolutif.

Par ailleurs, les attributions confiées à Monsieur Dimitri Domenech auront vocation à évoluer en fonction de l’éventuelle acquisition de nouveaux clients par la société.

# Article 3 : …………………………………………….

Monsieur Dimitri Domenech effectuera une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, soit 7 heures par jour.

A la demande de son responsable hiérarchique, Monsieur Dimitri Domenech pourra être amené à faire des heures supplémentaires qui donneront lieu à un repos compensateur de remplacement pour la totalité des heures ainsi réalisées.

# Article 4 : …………………………………………….

La société Pervenche S.A. détermine annuellement d’un commun accord avec le salarié les objectifs que celui-ci devra atteindre pour l’année civile considérée, objectifs qui pourront être révisés ou se décomposer en objectifs intermédiaires afférents à une durée inférieure à une année civile. Ceux-ci sont formalisés dans un document écrit annexé au dossier individuel.

# Article 5 : …………………………………………….

Compte tenu des attributions qui lui sont confiées telles que figurant à l’article 2 des présentes, et de l’activité de la société Pervenche S.A., Monsieur Dimitri Domenech exerce ses fonctions :

* au siège de la société Pervenche S.A.
* chez les clients de la société Pervenche S.A.
* en tout lieu fixé par la société Pervenche S.A.

A ce titre, Monsieur Dimitri Domenech accepte par avance tous déplacements quels qu’en soient le lieu ou la durée qui seraient requis par l’exercice de ses fonctions.

# Article 6 : …………………………………………….

Le choix des moyens de transports en fonction des destinations et de leur éloignement du lieu de travail du collaborateur est réalisé suivant la règle interne stipulée par note.

# Article 7 : …………………………………………….

En fonction des nécessités de l’activité de la société Pervenche S.A., Monsieur Dimitri Domenech pourra voir son lieu de travail modifié et être muté dans tout établissement de la société Pervenche S.A. situé sur le territoire national.

L’acceptation par Monsieur Dimitri Domenech de cette obligation constitue pour la société Pervenche S.A. l’un des éléments essentiels du contrat de travail.

# Article 8 : …………………………………………….

Monsieur Dimitri Domenech aura la classification d’employé 2 – 1 coefficient 364. A ce titre, il percevra une rémunération de base annuelle brute de 19 000 euros versée en 12 mensualités d’égal montant.

# Article 9 : …………………………………………….

Le présent contrat de travail sera soumis à une période d’essai de 1 mois qui pourra être prolongée en accord avec Monsieur Dimitri Domenech dans les conditions et pour les durées prévues par la Convention collective nationale visée à l’article 18 des présentes.

# Article 10 : …………………………………………….

Monsieur Dimitri Domenech s’engage à communiquer à la société Pervenche S.A. les renseignements administratifs le concernant qui lui seront demandés lors de son recrutement et à informer la société Pervenche S.A. de tout changement intéressant cette dernière qui pourrait survenir au cours de l’exécution de son contrat de travail.

# Article 11 : …………………………………………….

Monsieur Dimitri Domenech bénéficiera des congés payés conformément aux dispositions du code du travail et le cas échéant de la Convention collective nationale visée à l’article 17 des présentes, à l’exclusion de toute autre règle.

# Article 12 : …………………………………………….

Compte tenu de l’activité de la société Pervenche S.A., du marché fortement concurrentiel sur lequel elle évolue et de la nécessaire confiance dont doivent témoigner les clients à l’égard de

cette dernière, Monsieur Dimitri Domenech s’engage formellement à ne divulguer à qui que ce soit et sous quelque forme que ce soit aucun des projets, études, conceptions, etc. intéressant la société Pervenche S.A. ou les clients de cette dernière ainsi que tous autres renseignements confidentiels dont le salarié pourrait avoir connaissance du fait de son contrat de travail.

Les parties conviennent par avance que le non-respect de cette obligation contractuelle caractérisera un grave manquement aux obligations de Monsieur Dimitri Domenech.

# Article 13 : …………………………………………….

Compte tenu de l’activité de la société Pervenche S.A., du marché fortement concurrentiel sur lequel elle intervient d’une part, de la nécessaire disponibilité du salarié liée à la nature de ses fonctions d’autre part, Monsieur Dimitri Domenech s’interdit d’exercer ou de participer, sous quelque forme que ce soit, à toute activité de prestation de services ou de conseil de nature à concurrencer l’activité de la société Pervenche S.A.

# Article 14 : …………………………………………….

Compte tenu de l’activité de la société Pervenche S.A. et de la forte concurrence qui intéresse son secteur d’activité dans lequel le rôle de nos collaborateurs est fondamental et eu égard à la connaissance approfondie de la clientèle et des techniques et savoir-faire de la société Pervenche S.A. par Monsieur Dimitri Domenech, en cas de rupture de son contrat de travail pour quelque cause que ce soit, Monsieur Dimitri Domenech s’interdit, pendant une durée d’un an commençant à courir au jour de son départ effectif de la société Pervenche S.A. :

* de participer à quelque titre que ce soit à toute entreprise concurrente quelle qu’en soit la forme dont le siège ou l’établissement serait situé sur le territoire national ;
* d’exercer à titre personnel une activité de conseil telle que décrite au paragraphe précédent sur le territoire défini au paragraphe précédent ;
* de collaborer à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit à la gestion des ressources humaines de toute entreprise cliente.

# Article 15 : …………………………………………….

Le présent contrat de travail à durée indéterminée est soumis aux dispositions du Code du travail et le la Convention collective nationale des bureaux d’études techniques, cabinets d’ingénieurs-conseils, sociétés de conseil.

# Article 16 : …………………………………………….

Le présent contrat de travail prend effet le 02/01/2008.

A cette date, Monsieur Dimitri Domenech déclare expressément être libre de tout engagement vis-à-vis d’un précédent employeur, notamment au regard de l’exécution de tout préavis ou d’une obligation de non-concurrence et être en mesure de conclure le présent contrat.

Fait en deux exemplaires à Saint-Nazaire le 28/11/2007

* l’un pour Monsieur Dimitri Domenech ;
* l’autre pour Mme Corinne Lassalle es qualités Pour la société Pervenche S.A.,

le représentant légal le salarié

# Corinne Lassalle Dimitri Domenech

**Activités**

**COMPRÉHENSION ÉCRITE**

**EXERCICE 1**

# Placez les titres des articles du contrat.

Clause de mobilité – Rémunération – Clause de non-concurrence – Lieu de travail – Obligation de discrétion – Déplacements professionnels – Date de prise d’effet – Situation administrative – Objet du contrat – Attributions – Textes applicables – Durée du travail – Période d’essai – Clause d’exclusivité – Objectifs – Congés payés

# EXERCICE 2

**Complétez le tableau suivant.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Droits du salarié** | **Devoirs du salarié** |
|  |  |

# EXERCICE 3

**Dites si les affirmations suivantes sont conformes ou non aux termes du contrat.**

1. Toute mutation fait l’objet d’une négociation. V F
2. Le contrat ne prévoit pas de limites aux déplacements. V F
3. Le salarié peut refuser les heures supplémentaires. V F
4. La durée des congés est le fruit d’une négociation employeur/employé. V F
5. Le contrat comprend obligatoirement deux mois de période d’essai. V F
6. La rémunération est calculée à la base d’une grille de salaires. V F

# EXERCICE 4

**Les actions ci-dessous mentionnées sont-elles conformes aux termes du contrat ? Si non, dites pourquoi.**

1. M. Domenech a un autre contrat.
2. M. Domenech refuse de partir travailler à l’étranger.
3. L’employeur décide seul des objectifs assignés au salarié.
4. M. Domenech ne doit pas informer la société qu’il vient d’avoir un enfant.
5. M. Domenech écrit un article dans un journal régional sur la situation financière de Pervenche S.A.
6. M. Domenech quitte Pervenche S.A. pour aller travailler dans une entreprise concurrente.

**ÉTUDE DU LEXIQUE**

**EXERCICE 5**

# Complétez avec le mot qui convient, en adaptant si nécessaire son déterminant au contexte.

*le préavis – les fonctions – la période d’essai – les dispositions – le siège social – l’année civile*

1. dure du 1er janvier au 31 décembre.
2. Le contrat de travail est conforme du code du travail.
3. Un licenciement est notifié avec de trois mois.
4. M. Domenech prend le 2 janvier 2008.
5. La plupart des contrats commencent par plus ou moins longue.
6. L’entretien d’embauche a eu lieu de l’entreprise.

# EXERCICE 6

**Reliez les deux colonnes.**

1. entraîne le licenciement.
2. ne peut être reportée.
3. de sanctions disciplinaires.
4. de prestation de services.
5. d’attributions ?
6. entre 1 500 et 1 800 euros bruts.
7. C’est une entreprise
8. La rémunération est comprise
9. Le non-respect du contrat
10. L’exécution du contrat
11. Depuis quand avez-vous changé
12. Tout manquement est passible

# EXERCICE 7

**Parmi les verbes trouvés dans le contrat, choisissez celui qui peut remplacer le verbe souligné et notez-le entre parenthèses.**

*bénéficier de – demeurer – confier – figurer – déterminer – effectuer*

1. Madame Laborde habite (… ) en province.
2. Le contrat précise (… ) les modalités d’attribution de primes.
3. Vous avez droit à (… ) cinq semaines de congés payés.
4. L’adresse apparaît (… ) au dos de l’enveloppe.
5. Vous n’avez pas le droit de faire (… ) plus de 12 heures supplémentaires.
6. J’aimerais vous charger de (… ) cette mission.

# EXERCICE 8

**Trouvez dans le document les verbes ou expressions verbales permettant de reformuler les phrases suivantes.**

1. Cette disposition entre en vigueur le 01/06/2008. (article 16)
2. Le droit négocié est appelé à prendre de plus en plus d’importance. (article 2)
3. Vous devrez sans doute effectuer des missions à l’étranger. (article 3)
4. Il a eu accès à des rapports confidentiels. (article 12)
5. Tout changement qui pourrait avoir lieu dans votre situation familiale doit être signalé. (article 10)
6. Vous n’avez pas le droit de diffuser les conclusions de vos enquêtes. (article 12)

# EXERCICE 9

**Complétez les phrases avec le verbe qui convient.**

*donner lieu à – annexer – témoigner de – être domicilié – avoir un caractère – pouvoir voir*

1. M. Ménard 123 rue Sainte-Marie.
2. L’attribution de primes un avenant au contrat.
3. Merci de le règlement intérieur au contrat.
4. En fonction des nécessités du service, le salarié ses horaires de travail

aménagés.

1. L’employé doit respect à l’égard de ses supérieurs hiérarchiques.
2. Ce rapport hautement confidentiel.

**ÉTUDE DE LA PHRASÉOLOGIE**

**EXERCICE 10**

# Complétez avec l’expression qui convient.

*au regard de – de nature – en accord avec – à ce titre – en fonction de – compte tenu de*

1. des circonstances, le plan social est tout à fait équitable.
2. la législation du travail, le contrat ne présente aucun vice de forme.
3. Vous êtes fonctionnaire en poste à l’étranger et, ………………………, vous êtes tenu à l’obligation de réserve.
4. C’est une clause purement commerciale.
5. Le vendeur a modifié le contrat de vente l’acheteur.
6. L’indice de rémunération est déterminé l’ancienneté.

# EXERCICE 11

**Reliez les trois colonnes.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. Il est intervenu
2. C’est une société
3. La rémunération est
4. Voilà les documents
5. La référence
6. C’est
 | 1. au capital de
2. d’un commun accord
3. afférents à
4. en qualité de
5. visée à
6. d’égal montant
 | 1. que la décision a été prise.
2. la convention collective.
3. responsable syndical.
4. que celle précédemment perçue.
5. 200 000 euros.
6. l’article 9 reste valable.
 |

# EXERCICE 12

**Remplacez les expressions soulignées par l’expression qui convient.**

*eu égard à – à titre – à l’exclusion – suivant – au cours de*

1. Tous les documents sont accessibles, à l’exception (………………………….) des documents comptables.
2. Il a été suspendu de ses fonctions de manière (… ) temporaire.
3. C’est pendant (… ) la réunion que la nouvelle est tombée.
4. Pour tenir compte des (……………………) nouvelles dispositions, une révision de la convention collective s’impose.
5. Ce sera en fonction des (… ) résultats qu’il prendra sa décision.

**STRUCTURES GRAMMATICALES**

**EXERCICE 13**

# Complétez les phrases avec le mot qui convient.

**la durée – la forme – la justification – le titre – les conséquences – la raison – les lieux**

1. Il faut assister à toutes les conférences, quelle qu’en soit ………………..
2. Nous devons aller jusqu’au bout, quelles qu’en soient ………………………
3. Quels que soient où se déroulent les manifestations, il faut y aller.
4. Il tient à participer aux réunions, à quelque que ce soit.
5. Quelle qu’en soit , cette attitude est inadmissible.
6. Un dialogue doit s’établir, quelle qu’en soit ………………………
7. Quelle qu’en soit , tout contact avec les concurrents est proscrit.

# EXERCICE 14

**Complétez avec la forme convenable de TOUT.**

1. provocation risque d’entraîner des actes d’incivilité.
2. Il faut s’attendre à ………………. moment que des licenciements soient annoncés.
3. autre procédure doit être écartée.
4. changement qui pourrait survenir doit être signalé.
5. débat inutile éloigne les perspectives d’accord.

# EXERCICE 15

**Imitez l’exemple.**

# Exemple :

Un contrat doit être respecté dans toutes les situations.

 Tout contrat doit être respecté quelle que soit la situation.

1. Peu importe sous quelle forme des informations confidentielles sont communiquées aux concurrents. C’est de toute façon un motif de sanction.

……………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

1. Un manquement au contrat est une faute professionnelle. Sa nature n’a pas d’importance.

……………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

1. Un licenciement abusif doit être dénoncé, sans qu’on prenne le motif en considération.

……………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

1. La discrimination à l’embauche est condamnable sous toutes ses formes.

……………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

# EXERCICE 16

**Imitez l’exemple.**

# Exemple :

Si on procède à des enquêtes trop poussées, cela créera la suspicion.

 Toute enquête trop poussée créerait la suspicion.

1. Si des faiblesses apparaissent dans la réglementation, cela provoquera de multiples conflits.

……………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

1. S’il y a des situations qui ne sont pas envisagées par les dispositions légales, cela sera source d’injustice.

……………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

1. Si l’employeur fait du favoritisme à l’égard de certains salariés, l’ambiance de travail se détériorera.

……………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

1. Si l’entreprise n’effectue pas les contrôles de sécurité règlementaires, cela pourra entraîner des conséquences extrêmement graves en cas d’accident.

……………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………